
Compte rendu du Comité Technique de Laboratoire du 15 mai 2007

Présents : Angélique Adivèze, Hugues Baudot, Françoise Bourgeois, Jean-François Briat, Nicole Cathala, Isabelle Chérel, Corinne Dasen, , Cécile Lambert, Frédéric Gaymard, Laurence Lejay, Odile Richard, Lionel Verdoucq, Gaëlle Viennois, Wojciech Szponarski

Absents : Chantal Baracco, Jean-Christophe Boyer, Claude Chaliès, Gilles Doucet, Pierre Fourcroy, Sophie Gélén, Franck Lecocq, Stéphane Mari, Véronique Rafin, Guy Ruiz, Corine Zicler.

Le prochain CTL aura lieu le **mardi 19 juin à 9h30**

1/ Achat de poubelles anti-feu

Cécile Lambert a recensé les besoins en poubelles pour les pièces. Le devis est de 1116 euros. La commande est validée par le CTL.

2/ Mutualisation des milieux d'hydroponie

Le coût estimé en hydroponie pour le labo est d'environ 1000 euros par an.

Cette dépense sera pris en charge par le laboratoire au même titre que le terreau.

Laurence Lejay et Hugues Baudot doivent se renseigner du prix des bidons auprès du fournisseur « Plastique ».

3/ Définition d'une procédure de décontamination Agrobacterium

Rappel : la transformation d'Arabidopsis engendre beaucoup de déchets qui s'accumulent dans la halle technique. Cécile Lambert, Angélique Adivèze et Frédéric Gaymard doivent se réunir pour établir un protocole pour la décontamination de ces déchets.

Il existe trois méthodes de décontamination possibles : autoclave, eau de javel ou Bayrochlore. Leurs avantages et inconvénients principaux ayant été listés, il reste à quantifier leur efficacité. Des tests comparatifs seront effectués lors de la prochaine manipulation de transgénèse : différents échantillons de suspension bactérienne seront soumis à autoclavage, ou traités à l'eau de javel ou au Bayrochlore avec différentes concentrations finales de chlore actif (de 0,2 à 0,6 g/l), puis ils seront étalés sur milieu LB solide pour recherche de colonies après incubation. La procédure finale, basée sur les résultats de ces tests, devra préciser en outre les gestes à accomplir et la nature des récipients à utiliser. On s'efforcera enfin de minimiser les émanations de chlore (nocives) ou le rejet de dichloroisocyanurate de sodium (éco-toxique).»

4/ Gestion des stocks d'éthanol

Cécile Lambert est à la recherche des bidons vides. 8 sont en circulation dans le laboratoire.

Les grands consommateurs d'éthanol sont les équipes : intégrations, fer, canaux et aquaporines.

Merci aux équipes de rapporter rapidement les bidons à Cécile.

Le cas échéant, de nouveaux bidons seront achetés aux frais des 4 équipes.

5/ Révision des pipettes

Les avis sont partagés quant à la qualité des prestations de Stagbio mais avec une volonté de changer de prestataire. Après une étude réalisée par Lionel Verdoucq, le devis du fournisseur Balco est le plus intéressant : 40 euros par pipette pour une révision + un lavage + un changement de joint (si besoin). Lionel contactera Balco pour obtenir un devis définitif.

7/ Maintenance « préventive » des appareils PCR.

Pour information, le coût de la maintenance est estimé à 600 euros.

8/ Appel d'offre pour les plastiques stériles.

Dorénavant, les équipes doivent elle-mêmes autoclaver leurs plastiques.

L'objectif étant de diminuer l'autoclavage des plastiques, les équipes ont la possibilité d'acheter des plastiques stériles disponibles au magasin. Les demandes de devis sont en cours et seront présentées au CTL de la rentrée.

9/ Réponse de Infors a propos de l'adhésif double face

Infors confirme que cet adhésif n'est pas performant (mais pas au point de casser les Erlens ...). D'après le fournisseur, un nouvel adhésif est en cours de commercialisation.

10/ Plusieurs alimentations électriques ne fonctionnent plus depuis l'installation dans le bâtiment (équipe métaux)

Pas de cas similaire recensé dans les autres équipes. Gilles sera contacté à ce sujet.

11/ Pas d'alarme incendie dans la salle blanche de culture animale.

Ce problème a été discuté en réunion avec C. Aleu.

Une liste des pièces où l'alarme n'est pas entendue a été dressée et transmise à C. Aleu.

En attendant de mettre en place une alarme dans toutes ces pièces, 3 personnes par étage seront désignées pour faire le tour des salles en cas d'incendie.

12/ Procédure pour les demandes de réparation

Pour les demandes > 1500 euros, elles doivent être soumises à Jean-François Briat et Frédéric Gaymard.

Pour les demandes < 1500 euros, les devis doivent être transmis au président du CTL.